

Le FMI annonce un décaissement de 20 milliards de Fcfa pour le Togo



La 3^e revue du programme de Facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international (FMI) s'est achevée mercredi à Lomé. Une mission de l'institution internationale conduite par Ivahosina Razafimahefa dans le cadre de cette revue a livré ses impressions à la presse à Lomé. Elle relève l'atténuation des risques liés aux tensions politiques et annonce un prochain décaissement de 20 milliards de Fcfa pour le Togo.

Dans un communiqué de presse diffusé à l'issue de la revue, on lit que la mission a noté une performance globalement satisfaisante dans le cadre du programme soutenu par le FEC. Elle indique également que tous les critères de performance quantitatifs et 3 repères structurels sur 5 ont été respectés.

« Les réformes budgétaires structurelles sont progressivement mises en œuvre. L'Activité économique commence à se stabiliser et le taux d'inflation est ressorti à 0.9 en septembre 2018 », lit-on dans le communiqué officiel. « Après avoir connu en 2017 une décélération en raison des tensions économiques, la croissance économique devrait s'accélérer pour atteindre un taux de 4.7% en 2018 », indique la note Ivahosina Razafimahefa.

Sur un autre point, la mission du FMI affirme que l'activité

économique montre des signes d'un début de stabilisation malgré les faiblesses persistantes observées dans certains secteurs.

{loadmoduleid 210}

Elle se réjouit de l'effort d'assainissement budgétaire qui s'est poursuivi durant le premier semestre de 2018. Quant au solde budgétaire global, le FMI indique qu'il affiche un excédent de 0.7% du PIB au cours de cette période. Le recouvrement des recettes s'est amélioré et le gouvernement a amélioré sa capacité à lever des fonds sur le marché obligataire régional. La mission assure par ailleurs que « les risques liés aux tensions sociopolitiques se sont atténués ».

Toutefois, le FMI exhorte le gouvernement à poursuivre les réformes en ce qui concerne l'évasion fiscale, la délivrance rapide des titres fonciers, la préparation du budget afin de respecter les critères de convergence de l'UEMOA, notamment.

Ivahosina Razafimahefa, a indiqué au finish que sa mission va élaborer un rapport qui sera ensuite soumis au Conseil d'administration du FMI d'ici décembre.

« Une décision favorable du Conseil d'administration permettra de faire un nouveau décaissement de 20 milliards F Cfa au Togo, dans le cadre de l'exécution du programme de Facilité élargie de crédit », a déclaré M. Razafimahefa.